



La Ville d'Evian-les-Bains est située dans le Département de Haute Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte 9 400 habitants. Station thermale et touristique internationale, surclassée 20/40 000 habitants, elle est le pôle majeur de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance, composée de 22 communes. Elle est située en bordure des rives du Lac Léman, au pied des Alpes et au cœur de la Haute-Savoie, à 45 minutes de Genève et Lausanne.

Marquée par un ADN liée à l'eau, la station thermale est née de la présence et de l'exploitation des sources minérales éponymes dès 1823. Aujourd'hui ville référente pour le Développement Durable, elle est porteuse d'un Cluster international de l'Eau, et titulaire notamment des labels Terre de Jeux Olympiques 2024, Ville d'Art et d'Histoire, Petite Ville de Demain.

Consciente que cet écrin naturel exceptionnel entre mer et montagne attire de plus en plus de nouveaux habitants et génère des impacts économiques, sociaux, urbanistiques et environnementaux, la maire d'Evian et son équipe municipale se sont engagées à mener un projet territorial concerté, porté par l'ensemble des agents de la ville, autour de la prise en compte des 17 objectifs du Développement Durable de l'ONU déclinés sous forme de 8 défis traduits par plus de 300 actions. La Ville d'Evian-les-Bains est une ville citoyenne, solidaire et inclusive engagée pour le climat, une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants, une ville de patrimoine et de culture, attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

En interne, un environnement de travail prenant en compte l'humain permet à chacun de trouver un environnement favorable pour l'exercice de ses missions.



Technicien(ne) bâtiment

Service bâtiment

Cadre d'emploi des techniciens (titulaires)



A propos de nous

Le service bâtiments assure la maintenance de l'ensemble des bâtiments appartenant à la Ville et conduit des opérations de construction, réhabilitation ou rénovation, de l'étude de faisabilité à la réception des travaux et la mise en service des ouvrages. Il réalise quand cela est nécessaire des diagnostics et des expertises techniques sur les bâtiments communaux et leurs installations. Il est le garant des conditions de sécurité dans les Établissements Recevant du Public et assure les mises aux normes d'accessibilité du patrimoine bâti de la commune. Il assure par ailleurs le suivi des consommations énergétiques de la commune, étudie et met en œuvre des actions en matière d'économies d'énergie.

Pour mener à bien vos missions vous pourrez vous appuyer sur une équipe composée de 15 agents, dont un directeur, et un responsable maintenance bâtiment.

Votre mission, si vous l'acceptez

Au sein du service bâtiment vous concevez et faites réaliser des travaux de construction, de rénovation et d'aménagement concernant le patrimoine bâti de la collectivité afin d'optimiser sa maintenance. Vous êtes le garant du bon déroulement des opérations sur les plans techniques, administratifs et financiers. Vous prenez en charge certains projets (de l'estimation jusqu'à la réalisation).

Vous contribuez à l'image de la Ville par la qualité des réalisations et la limitation des nuisances lors des travaux de bâtiment.

Le profil idéal selon nous,

De niveau bac + 2 dans le bâtiment ou tout autre diplôme jugé équivalent vous justifiez d'une expérience significative dans ce domaine. Organisé, méthodique et autonome, vous êtes en mesure de mener à bien plusieurs projets simultanément.

Vos capacités d'analyse, d'adaptation et de communication seront des gages de réussite pour votre prise de fonction.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous souhaitez rejoindre la ville d'Evian pour porter cette mission dans un cadre de travail privilégié ?

N'hésitez plus et envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

Poste à temps complet – 39h hebdomadaire avec 23 jours de RTT – prise de poste au plus tôt.

Fiche de poste détaillée disponible sur demande à carriere@ville-evian.fr

Rémunération statutaire (barème des traitements de la fonction publique) – prime annuelle – régime indemnitaire.

Avantages : participation employeur cotisation mutuelle et prévoyance, possibilité de se faire rembourser les frais de transport en commun domicile -travail à hauteur de 75 % ainsi qu'un forfait mobilité jusqu'à 300 € par an – Diverses prestations d'actions sociales au bénéfice des enfants d'agents (circulaire interministérielle n°TFPF2237724C du 30 décembre 2022).

Les lettres de candidatures avec curriculum vitae détaillé doivent être adressées à Madame le Maire d'Evian par courrier – CS 80098 – 74502 EVIAN CEDEX ou par courriel : courrier@ville-evian.fr, avant le 24 mai 2024.

Entretiens prévus le mercredi 12 juin 2024